



**COMMUNE
DE
NASSOGNE**

COMMUNE DE NASSOGNE

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

ENQUETE PUBLIQUE

Concerne la demande de **Association HENROTIN-BOGAERT GR.PP., Rue du Centre, 7 à 6952
GRUNE**

En vue d'obtenir le permis d'environnement (classe2) pour :

**La construction et l'exploitation d'un poulailler (dimensions : 82.90mX 24.40m) pour 39600 poulets de
chair, d'un local technique (dimensions 4.14m X 7.94m), de deux citernes à eaux de nettoyage du
poulailler de 20 m³, de quatre silos tour de 25 m³ pour aliments secs, de 4 canons à chaleur de 93 kWth,
d'un groupe électrogène de 40 kVA, d'une citerne à eaux pluviales de 20 m³, d'une citerne à gaz aérienne
de 9300 litres, d'aires de manœuvre bétonnées de 695 m² et d'aires de manœuvre empierrées de 339m²
La mise en place d'un récupérateur de chaleur, de 84 panneaux photovoltaïques et d'un remblai de 1265
m³**

**Le forage d'un puits en vue de l'utilisation d'une prise d'eau souterraine
Rue du Laveu à 6952 GRUNE**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du **16/08/2019**

Date d'affichage de la demande : **12/07/2019**

Date d'ouverture de l'enquête : **16/08/2019** (suspension des délais d'enquête du 16 juillet au 15 août)

Lieu, date et heure de clôture d'enquête : **Administration Communale le 02/09/2019 à 11H30'**

**Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration Communale, Place communale,
6950 Nassogne**

Le Bourgmestre

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande
susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture, chaque jour ouvrable,
de 8h à 12h , le mardi jusque 19 H sur rendez-vous, les samedis **17/082019 et 31/08/2019** de 10h à 12 heures
, sur rendez-vous.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le
délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Nassogne, le 09 juillet 2019

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

C. QUIRYNEN

M. QUIRYNEN

Coordonnées du Fonctionnaire Technique : MINISTERE REGION WALLONNE, DGOARNE, Département des Permis et
Autorisations, 39, Avenue Reine Astrid à 5000 NAMUR

Mr Paduart ☎ 081/71.53.00

Coordonnées du Fonctionnaire Délégué : SPW- DGATLP, Place Didier, 45 à 6700 ARLON

Mr Stoffel ☎ 063/58.91.11